

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



ANAQ-SUP

**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE MASTER EN «GESTION  
TRANSPORT LOGISTIQUE» DE L'INSTITUT  
AFRICAIN DE MANAGEMENT (IAM) – DAKAR**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Roger Marcelin FAYE, Président
- Dr. Papa NGOM, Membre
- Dr. Ibrahima TOUNKARA, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

Pr. Roger Marcelin FAYE

**Avril 2018**

## Table des matières

<b>Avant-propos .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Présentation de l’Institution .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Avis sur le Rapport d’auto-évaluation .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Visite de l’EPES IAM-Dakar .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-Sup... 9</b>	
<b>5. Points forts du programme.....</b>	<b>17</b>
<b>6. Points faibles du programme.....</b>	<b>18</b>
<b>7. Appréciations générales du programme .....</b>	<b>19</b>
<b>8. Recommandations à l’Etablissement.....</b>	<b>20</b>
<b>9. Recommandation à l’attention de l’ANAQ-Sup.....</b>	<b>21</b>
<b>10. Proposition d’avis .....</b>	<b>21</b>

## **Avant-propos**

Le groupe Institut Africain de Management de Dakar, en abrégé (IAM–Dakar) a présenté un rapport d’auto-évaluation auprès de l’Autorité Nationale d’Assurance Qualité de l’Enseignement Supérieure (ANAQ-Sup) en vue de l’ accréditation de son diplôme de Master en Gestion Transport Logistique (MGTL).

C’est ainsi que l’ANAQ-Sup a désigné une équipe d’experts/évaluateurs externes dont la composition est donnée ci-dessous :

Président : M. Roger Marcelin FAYE Professeur Titulaire des Universités

Membres : M. Papa NGOM Maitre de Conférences

M. Ibrahima TOUNKARA Docteur

La visite a eu lieu le Mercredi 17 Janvier 2018 de 8h 30mn à 15h 00mn.

La rédaction du rapport a été effectuée par l’équipe d’experts/évaluateurs externes en format et selon le modèle recommandé par l’ANAQ-Sup.

## **Introduction**

Le Groupe Institut Africain de Management de Dakar, en abrégé, Groupe IAM-Dakar est localisé à Mermoz, Route de la Pyrotechnie, DAKAR-SENEGAL.

L'administration principale est logée au sein du campus de Mermoz. La totalité des enseignements du Master Gestion Transport Logistique, sujet de l'évaluation, se fait dans ce campus.

Les locaux destinés à la pédagogie sont composés :

- de plusieurs salles de cours équipées de vidéoprojecteurs ;
- de salles informatiques équipées d'ordinateurs connectés à Internet ;
- d'une bibliothèque physique et numérique relativement fournie ;
- d'une salle des professeurs
- etc.

A ces locaux pédagogiques, existent des points d'accès Internet desservis par un Wifi. On note aussi l'existence d'un restaurant spacieux.

En somme, les locaux sont largement adaptés pour l'accueil des étudiants du programme en évaluation ainsi que les étudiants des autres formations parallèles qui s'y déroulent.

### **1. Présentation de l'Institution**

Le Groupe IAM-Dakar, Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur (EPES), a été agréé par la lettre d'agrément définitif N°002636ME/DES du 30 mai 1995 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur du Sénégal.

Le Groupe IAM-Dakar s'est fixé pour mission d'offrir des formations de très haut niveau à des jeunes dans le cadre de la formation initiale et à des professionnels à travers des programmes de formation continue en mettant l'accent sur l'employabilité et l'entrepreneuriat.

L'institution prépare aux diplômes post-bac de Licence et de Master dans plusieurs spécialités, entre autres, le Master « Gestion Transport Logistique » qui est proposé ici, pour évaluation, en vue de l'obtention de l'accréditation de l'ANAQ-Sup.

### **2. Avis sur le Rapport d'auto-évaluation**

Le Groupe IAM-Dakar renseigne, par une note de service, sur la mise en place d'un Comité de pilotage composé d'une quinzaine de personnes : du président du Conseil scientifique, d'un représentant du Conseil Pédagogique, de trois représentants du corps enseignant, du Chargé de portefeuille, du Chef Département IT/Ressources éducatives et administration réseaux, du Responsable Service Insertion, du Chef Bureau Registrariat, du Chef Département Admissions

& Recrutement, du représentant de la Direction Qualité & contrôle interne, de deux représentants des étudiants, du Responsable Département Accréditations & coopération internationale, du responsable qualité et de son assistante.

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a suivi les grandes lignes du référentiel de l'ANAQ-Sup. Cependant, il est nécessaire de signaler qu'il aurait été préférable d'annexer un document montrant le plan d'actions déroulé par IAM-Dakar pour la mise en place du programme et pour l'atteinte des standards. Il faut aussi noter que les documents tels que :

- certains annexes n'ont pas été disponibles dans les fichiers numériques reçus auparavant par les experts/évaluateurs, cependant un volumineux document papier a été remis sur place le jour de l'évaluation ;
- le manuel de procédure (Annexe 8) : n'a pas été joint dans les fichiers numériques, un document volumineux a été mis à disposition des experts sur place ;
- l'exemple de PV de délibération (annexe EP4) présenté n'est pas daté, de plus tous les membres du jury n'ont pas apposé leur signature, ce qui pose de sérieuses réserves sur certains documents annexés ;
- les contrats, CV, copies des diplômes des enseignants de la filière «Gestion Transport Logistique» et des membres du Conseil Scientifique et du Conseil pédagogique n'ont pas été joints au document du rapport d'auto-évaluation. Par contre, et à la demande des experts/évaluateurs externes, certains ont été fournis sur place en format papier.

Globalement, ces faits n'ont pas facilité le travail d'expertise préalable à la visite.

L'offre de formation, dans ses grandes lignes, est acceptable telle que présentée dans les documents, encore faudrait-il qu'elle soit stabilisée afin de respecter le Décret N°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master, en ce qui concerne :

- l'obligation d'avoir dans la maquette une langue vivante étrangère et de l'informatique (article 14) ;
- le travail personnel de l'étudiant (article 16) qui doit rester entre 30 et 50% du volume horaire global.

Des correctifs dans ce sens sont vivement souhaités.

### **3. Visite de l'EPES IAM-Dakar**


#### *3.1 Description de la visite sur le terrain*

L'équipe des experts/évaluateurs est arrivée à IAM-Dakar dans son ensemble à 8h 30mn. Elle a été reçue par Madame Lémira Diallo SY, responsable Département Accréditations & Coopération Internationale et Monsieur Amadou Bamba FALL, Directeur de la Formation Initiale.

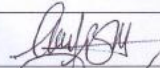
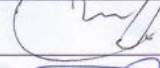







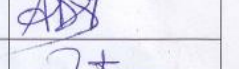


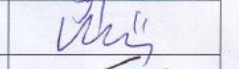





Après les salutations d'usage, l'administration de l'institution avec à sa tête le Directeur Général Monsieur Zacharia TIEMTORE a installé, dans une salle de réunion au rez-de-chaussée du


bâtiment principal, l'équipe des experts/évaluateurs conduite par le Professeur Roger Marcelin FAYE accompagné du Professeur Papa NGOM et du Docteur Ibrahima TOUNKARA (voir feuille d'émargement ci-jointe).

A la suite des présentations de l'équipe d'experts/évaluateurs et de l'équipe IAM-Dakar, les travaux ont réellement démarré aux environs 09h 15mn sous la Présidence du Professeur FAYE.

	<b>FEUILLE D'EMARGEMENT</b>	<b>PP01-ENG04</b>
		<b>Version / A</b>
		<b>Date d'Application :</b> Décembre 2016

**Type de réunion : Séance d'ouverture AUDIT ANAQ SUP MS GTL**  
**Date : 17 Janvier 2018**  
**Heure : 08 heures 30 min**  
**Lieu : Salle de réunion RDC**

PRENOMS ET NOM	FONCTION	SIGNATURE
Papa NGOM	Professeur- FST	
Roger Marcelin FAYE	Professeur FST	
Ibrahima TOUNKARA	Directeur LPE	
Ibrahima NDAW	Responsable RH	
Djenèbe Ousseini	ASS	
Bedara FALL	C.E.E.	
Ruth Schickler	Inter. Dept	
Astoune FAL	Dir. E.S.I.D.	
Charles Niangou Gueye	DMC	
Yorgalie BRIANID	SAPi	
Amadou Kamba FALL	RFI	
Amadou Diop Sow	coop. int.	
Zacharia Tientoro	DG	
Louis Daquette NDIAYE	RP/CP	
Idate FALL	AD	
Dily DIAKHATE	DRFDC	
Babacar Gueye	Professeur	
Lemna DIALLO	Dir. Coop. Rat & Accréditation	



Tout d'abord et en rapport avec les grandes lignes de l'agenda de la journée, le déroulement en continu de la journée, sans observer la pause comme initialement prévue, a été proposé et adopté par l'ensemble des participants. Malgré cela, une courte pause d'une trentaine de minutes a été observée vers 13h30.

Ensuite, la présentation sommaire de l'établissement, ses missions de formation et sa gouvernance, a été faite par Madame Lémira Diallo SY, responsable Département Accréditations & Coopération Internationale. Puis, Monsieur Amadou Bamba FALL, Directeur de la Formation Initiale, a exposé le programme du Master Gestion Transport Logistique. Ces deux exposés faits à l'aide d'un support Powerpoint ont été bien réussis.

A la suite, de ces exposés et durant plus de 01h 45mn, les discussions et demandes de documents complémentaires se sont déroulées. Il s'est agi plus précisément de parcourir avec l'institution le document d'auto-évaluation, d'examiner les faits et éléments de preuve, de les analyser et éventuellement, demander des documents complémentaires. C'est ainsi que des documents complémentaires ont été sollicités, notamment, les dossiers de certains enseignants et personnes ressources du Comité scientifique, du Comité de pilotage, du responsable de filière Gestion Transport Logistique, etc.

Auparavant, l'équipe d'experts/évaluateurs a noté, pour le déplorer les absences de Monsieur Lamine SANO, responsable de filière Gestion Transport Logistique et de Monsieur Birahim GUEYE, président du Comité scientifique.

Globalement, les autorités de l'Institution ont coopéré et répondu aux questionnements de l'équipe d'experts/évaluateurs.

Après ces échanges, l'équipe d'experts/évaluateurs a demandé de recevoir, pour entretien et discussions :

- trois enseignants intervenant dans le programme en évaluation : Messieurs Babacar GUEYE, Abou LY et Abdoulaye DIALLO ;
- un PATS impliqué dans la gestion du programme en évaluation : Madame Pauline Daf DIOP Chef Département Admissions & Recrutement;
- trois étudiants (01 Alumni, 01 de M1 et 01 de M2) du programme évalué : Monsieur Mbaye Babacar TIGANA, Mademoiselle Ngoné LO et Monsieur Moustapha SANE.

Concernant les enseignants deux sur trois ont été reçus par l'équipe d'experts/évaluateurs, Monsieur Abdoulaye DIALLO ne s'étant pas présenté. En ce qui concerne, la responsable du

Département Admissions & Recrutement, elle était absente mais l'entretien a pu se faire avec son assistante.

Par la suite, une visite des locaux (locaux pédagogiques, bibliothèque, bloc administratif, cafétéria, restaurant, toilettes, etc.) a été organisée sous la conduite de Monsieur Amadou Bamba FALL. Le dispositif de sécurité incendie avec la présence d'extincteurs aux normes et l'environnement global de l'institution ont été bien appréciés.

Après la visite des locaux, dans la salle qui les avait accueillis en plénière avec l'équipe de IAM-Dakar, les experts/évaluateurs ont tenu leur séance de synthèse en vue de la session de restitution orale.

Il faut noter, pour s'en féliciter, le passage du Président Directeur Général du groupe IAM pour saluer l'équipe d'experts/évaluateurs.

La session de restitution s'est faite en présence de l'ensemble de l'administration de IAM-Dakar. Après le rappel de l'objectif de l'évaluation par le Professeur FAYE, la présentation des différents points de la restitution a été articulée sur les points forts et les points faibles de l'institution, puis sur les recommandations en direction de IAM-Dakar.

Après les remerciements à l'endroit des autorités de IAM-Dakar pour la bonne organisation de la visite et les échanges réguliers entre les deux parties, la visite a pris fin aux environs de 15h 15mn.

### ***3.2 Appréciation de la visite***

De manière générale, la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée d'échanges en toute objectivité entre personnes responsables et professionnelles avec un sentiment d'écoute et de compréhension.

L'équipe d'accueil de IAM-Dakar était composée de personnalités membres de l'administration, de PER, de PATS et disposée à une collaboration franche, étant entendu que toutes les deux parties souhaitent œuvrer pour le meilleur de l'Enseignement supérieur au Sénégal.



## 4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

### **CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

**Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.***

#### **Appréciation globale du standard**

Depuis sa création en 2008, le programme de Master en Gestion Transport Logistique est régulièrement dispensé et a connu huit (8) sorties de promotions avec des effectifs relativement acceptables pour ce niveau d'étude. Ce programme d'études, décliné avec ses Unités d'Enseignement, est clairement défini dans la maquette pédagogique. Après presque dix ans, ce programme a évolué cependant le processus de révision n'est pas très bien documenté.

#### **STANDARD ATTEINT**

**Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.***

#### **Appréciation globale du standard**

Conformément à la vision et au plan stratégique de IAM-Dakar le Master Gestion en Transport Logistique vise à former :

- des cadres logisticiens capables de gérer et d'optimiser l'ensemble de la chaîne logistique (Supply Chain Management) en s'appuyant à la fois sur une connaissance approfondie des diverses activités qui la composent et une bonne maîtrise des nouvelles technologies de l'information ;
- des cadres capables d'appréhender le développement des entreprises dans un contexte de mondialisation de l'économie ;
- des spécialistes des pratiques et techniques du Management portuaire et aéroportuaire grâce aux apports théoriques et une expérience professionnelle du terrain.

Pour permettre à chaque étudiant d'acquérir le savoir, le savoir-faire et les connaissances intrinsèques, le programme de formation proposé par IAM-Dakar s'appuie sur des méthodes et des outils pédagogiques adéquats.

#### **STANDARD ATTEINT**

**Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.***

#### **Appréciation globale du standard**

Le programme de formation s'efforce à utiliser des voies et des moyens adaptés à ses besoins pour apporter entre autres, des réponses adéquates à la formation professionnelle qu'il offre à ses étudiants.

Par ailleurs, le programme ayant un caractère technique prononcé, le corps professoral comprend des professionnels. Aussi l'IAM organise régulièrement des conférences et séminaires qui permettent aux étudiants d'être mieux formés sur le plan pratique et avoir plus d'outils pour être parés au monde professionnel.

L'institution déclare que son programme a été élaboré avec la participation de professionnels de l'entreprise sans le matérialiser par un élément de preuve probant. On peut relever, d'une part, qu'il y a eu très peu de rencontres, malgré certains contrats de partenariat, et d'autre part, qu'il est important d'opérer un ciblage spécifique et d'associer plus d'entreprises du secteur au développement et la professionnalisation du programme

#### **STANDARD ATTEINT**

### **CHAMP D'EVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.***

#### **Appréciation globale du standard**

Comme annoncée par l'institution, « *les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés lors des assemblées du conseil scientifique et consignés dans le procès-verbal (EP13 : PV d'assemblée du conseil scientifique) et ont fait l'objet de notes de service (EP10 : Note de service de nomination du responsable de formation du MASTER Gestion Transport Logistique, EP11 : Note de service de nomination du directeur de la formation initiale). Le programme est gouverné par les instances suivantes : Conseil scientifique et comité de programme. (EP9 : Instances pédagogiques). Le Master Gestion Transport Logistique est coordonné par un responsable de formation (EP10 : Note de service de nomination du responsable de formation du MASTER Gestion Transport Logistique). Le*

*responsable de la formation est sous l'autorité du directeur de la formation initiale (EP11 : Note de service de nomination du directeur de la formation initiale) ».*

Ce dispositif existant semble assurer une assez bonne circulation de l'information.

### **STANDARD ATTEINT**

**Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.***

#### **Appréciation globale du standard**

L'implication des PER aux processus décisionnels est plutôt inconstante. En effet, les rencontres avec les PER sont irrégulières. Au-delà des séminaires de validation des maquettes, il convient d'organiser des sessions de délibération sur les programmes et orientations stratégiques. Les informations issues des entretiens menés auprès de PER montrent que la communication ne passe pas comme annoncée et recommandée, des améliorations sont souhaitées au niveau du corps professoral.

Aussi, le responsable de la filière (absent le jour de la visite, de même que le Président du Conseil scientifique) n'a jamais élaboré un rapport d'activité semestriel de son programme, ni un bilan annuel des activités pédagogiques de sa filière, ni un document de synthèse, ni un tableau synoptique des activités semestrielle et/ou annuelle.

Il faudra noter toutefois que :

- l'inexistence de réunions de filière et que même si le comité de programme peut valablement jouer ce rôle, il est attendu une tenue plus régulière de cette instance ;
- les conclusions du comité de programme ne sont ni traitées, ni analysées, ni diffusées, ni portées à la connaissance des PER.

Nous avons aussi constaté après vérification et entretien avec des personnes ressources :

- 93% des PER intervenant dans ce Master sont vacataires (annexe EP 21 : liste des PER GTL) ;
- un problème de représentativité et de niveau d'études des PER dans la mise en œuvre du programme, car 80% des enseignants intervenant dans le programme du Master GTL ne disposent que d'un Master/DESS/DEA/, (annexe EP 21 : liste des PER GTL) ;
- une implication partielle des PER dans les processus et procédures de décision aussi bien au niveau opérationnel que fonctionnel ;
- une absence d'un processus qui permet au PER d'amender, d'annuler et/ou de donner leur opinion sur les enseignements et/ou les décisions administratives concernant le(s) module(s) dans le(s)quel(s) ils interviennent.

Cependant, il faut noter l'existence d'un processus qui permet aux étudiants d'évaluer les PER, par contre les PER ne sont pas informés de leur évaluation.

### **STANDARD NON ATTEINT**

**Standard 2.03 :** *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

#### **Appréciation globale sur le standard**

La qualité du programme d'études est obtenue par les mesures d'assurance qualité et prouvée par l'appréciation des professionnels (le taux d'insertion élevé, l'adéquation formation/emploi, le respect du volume horaire, etc.).

Même si les objectifs de formation correspondent à la mission et à la planification stratégique de IAM-Dakar, toutefois il est ressorti des entretiens que le programme de formation de Master se déroule en deux niveaux incluant le niveau Licence (cf. document d'autoévaluation, page 14) alors que l'on doit avoir un programme conçu pour un niveau Master.

Les entretiens qu'on a eus ont montré qu'il n'existe pas un dispositif spécifique de contrôle de la qualité des enseignements et de la pédagogie du Master Gestion Transport Logistique.

A cela, s'ajoute aussi l'exploitation des fiches d'évaluation des enseignements et des PER. Et compte tenu du caractère évolutif du secteur des Transport et de la logistique, les résultats d'évaluations, les contenus et les programmes de planification du programme doivent être revisités par des professionnels, des personnes qualifiées et des PER adaptés.

### **STANDARD NON ATTEINT**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 :** *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

#### **Appréciation globale du standard**

La maquette annexée (Annexe EP3 : Maquette du programme MS) est en cohésion avec les normes et principes du système LMD car étant faite sous forme de tableau indiquant le code et l'intitulé des UE, le code et l'intitulé des éléments constitutifs, la répartition des volumes horaires en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), travail personnel de l'étudiant (TPE), le crédit et le coefficient attribués. Aussi, les plans de cours correspondent aux normes du système LMD.

Par contre, nous avons constaté :

- le dernier semestre (semestre 4) n'est pas consacré au stage de fin d'études et par conséquent, ne respecte pas les principes du système LMD ;
- le manque d'une langue étrangère (exemple anglais) et l'informatique dans la maquette, ce qui ne respecte pas le décret portant création du Master ;
- le travail personnel de l'étudiant (article 16 du décret organisant le Master) qui doit rester entre 30 et 50% du volume horaire global.

Ces constats montrent qu'il y a une nécessité de procéder à des ajustements internes indispensables au niveau de la maquette

### **STANDARD NON ATTEINT**

**Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.***

#### **Appréciation globale du standard**

Les matières de spécialisation ne sont pas équilibrées. Certaines matières telles que la « Douane et Transit » ne sont pas bien structurées.

Les titres de certaines unités d'enseignement, par exemple « Initiation aux métiers du transport et de la logistique » doivent être revus pour une meilleure harmonisation avec l'intitulé même du Master.

### **STANDARD NON ATTEINT**

**Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.***

#### **Appréciation globale du standard**

Pour obtenir le Diplôme de Master Gestion Transport Logistique de IAM-Dakar, tout étudiant doit obligatoirement valider l'ensemble de ses crédits semestriels conformément aux dispositions régissant les règles d'obtention du Diplôme de Master. L'étudiant déclaré admis après ces examens reçoit de l'Institut une attestation d'admission (processus totalement automatisé avec KAIROS). La délivrance du diplôme de Master GL est soumise à des critères et règles propres au système LMD.

### **STANDARD ATTEINT**

#### **CHAMP D’EVALUATION 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : *L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.***

L’enseignement est dispensé par un corps enseignant composé à 93% de vacataires. De plus, leur niveau d’études pour la plupart est Master/DESS/DEA, (annexe EP 21 : liste des PER GTL) et on note qu’il n’y a pas d’universitaires.

Autant, pour les professionnels qui remplissent les conditions minimales requises, eu égard à leur CV, autant pour les non professionnels (autres vacataires) leur niveau d’étude devrait être au moins le Doctorat.

En sus, le responsable de la filière n’est titulaire que d’un diplôme de Master, ce qui pose entre autres un problème relativement aux règles académiques et à son implication dans la sélection des étudiants et le recrutement des PER, car il s’agit ici de l’Enseignement supérieur. Tout ceci fait que les jurys de soutenance sont présidés par des personnes non habilitées.

#### **STANDARD NON ATTEINT**

**Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants est définie.***

#### **Appréciation globale du standard**

Les tâches du PER sont précisées pour chaque partie du contrat. (EP6 : Contrats avec les enseignants professionnels) pour le PER/Administratif (cf. contrat du responsable de filière). Par contre, les entretiens avec les vacataires ont montré que le volume horaire inscrit dans la maquette (CM+TD) ne correspond pas toujours au volume horaire déclaré dans le contrat. Ainsi, l’existence d’un statut du PER permettrait de mieux appréhender et de cerner les différentes tâches confiées au PER en fonction du temps de travail. En somme, la répartition du volume horaire présente des dysfonctionnements.

La majorité des enseignants étant des vacataires, il n’y a pas d’activités de recherches liées à la thématique Transport Logistique.

#### **STANDARD NON ATTEINT**

**Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.***

**Appréciation globale sur le standard**

Même s'il est annoncé l'intervention de professeurs invités dans le programme sans éléments de preuve, la faiblesse du personnel enseignant constatée rend quasi impossible la mobilité du PER intervenant dans ce programme.

**STANDARD NON ATTEINT**

**CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées***

**Appréciation globale sur le standard**

Les conditions d'admission se font officiellement par étude de dossier et entretien avec le candidat. Sur le site et les prospectus, les renseignements fournis sont clairs. Cependant, il ressort des entretiens avec les étudiants et le service d'admission que la sélection pour l'entrée au Master est presque un passage en classe supérieure pour les candidats ayant obtenus la Licence au sein IAM-Dakar

**STANDARD ATTEINT**

**Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

**Appréciation globale du standard**

L'égalité des chances est respectée dans le programme de l'Institut en ce sens que, les deux critères de sélection qui guident le recrutement des étudiants reposent sur :

- l'excellence ;
- le remplissage des classes vu les contraintes de rentabilité économique de la formation.

On note une présence appréciable de filles dans toutes les classes ainsi qu'une absence de discrimination.

**STANDARD ATTEINT**

**Standard 5.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***

**Appréciation globale du standard**

Le programme reçoit en passerelle des étudiants d'autres établissements. Généralement, la mobilité public-privé ne pose pas de problèmes majeurs. Subséquemment, la mobilité privé-public ne s'observe presque pas. Mais, l'existence d'accord avec des universités partenaires

est à saluer, ce qui pourrait faciliter cette mobilité si l'on sait que les crédits son capitalisables dans le système LMD.

### **STANDARD ATTEINT**

**Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.***

Les étudiants bénéficient d'un encadrement adéquat sont bien encadrés dans les cours magistraux, travaux dirigés et mémoires de fin d'études avec le concours des enseignants non permanents.

Concernant le suivi des mémoires de fin d'études, chaque étudiant est encadré par un enseignant permanent ou un tuteur d'entreprise (professionnel).

Il faut noter cependant, l'encadrement des étudiants est fonction des ressources humaines disponibles. Et l'existence d'un comité chargé de faciliter la recherche de stage est un atout dans la promotion de l'encadrement des étudiants.

### **STANDARD ATTEINT**

**Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.***

Les conventions de partenariat signées avec les entreprises et l'implication des professionnels dans la formation constituent des facteurs à impact positif par rapport à l'insertion des étudiants.

Des indicateurs chiffrés ou de statistiques officielles relatives à l'insertion des diplômés devraient venir renforcer le dispositif.

### **STANDARD ATTEINT**

## **CHAMP D'EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.***

### **Appréciation globale du standard**

IAM-Dakar dispose à ce jour de locaux spacieux qui peuvent accueillir le programme sans défaut. Dans l'ensemble, les salles de cours sont bien équipées. Le matériel didactique et pédagogique est adéquat et adapté aux besoins de formation de l'Institut.



Le Groupe IAM dispose d'équipements divers (Laboratoire de langue bien équipé, une salle des marchés BRVM, Serveurs, bibliothèque en ligne, Système Kairos, Routeurs, machines, système biométrique, etc.), de logiciels et de liaisons d'interconnexions.

La reprographie, les services de restauration et les toilettes respectent les normes et les principes standardisés. Les extincteurs et autres matériels de sécurités et de sûreté sont disponibles et sont installés selon les normes de sécurité générale.

En somme, l'institut dispose d'un niveau d'équipement très appréciable. Le programme dispose de moyens suffisants pour atteindre ses objectifs.

### **STANDARD ATTEINT**

## **5. Points forts du programme**

L'EPES IAM-Dakar présente une expérience d'environ d'une dizaine d'années pour le programme de Master en Gestion Transport Logistique. En effet, ce programme est régulièrement dispensé depuis 2008 et a connu huit (8) sorties de promotions.

L'agrément définitif de reconnaissance du Ministère de l'Enseignement Supérieur a été bien apprécié. Quant à l'exposé relatif au programme, il a été bien réussi et a permis de noter les points positifs ci-après :

- a. L'architecture globale de la maquette pédagogique du Master Gestion Transport Logistique est en cohésion avec les normes et principes du système LMD car étant faite sous forme de tableau indiquant le code et l'intitulé des UE, le code et l'intitulé des éléments constitutifs, la répartition des volumes horaires en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), travail personnel de l'étudiant (TPE), le crédit et le coefficient attribués ;
- b. La professionnalisation des enseignements est perceptible à travers certaines matières d'application pratique avec des intervenants ayant une forte expérience professionnelle ;
- c. L'encouragement de l'excellence par l'octroi de bourses couplé à une bonne stratégie de communication est bien apprécié ;
- d. L'accueil convivial et les commodités offertes aux étudiants sont bien appréciés ;
- e. Les locaux sont en parfait état de fonctionnalité et les salles de cours, dédiés au programme, sont également en nombre et couvrent les besoins de la pédagogie ;

- f. L'EPES dispose, en nombre suffisant de matériel pédagogique, notamment de vidéoprojecteurs et le débit internet testé à l'aide du Wifi est d'un niveau acceptable ;
- g. Les autres infrastructures, telle que la bibliothèque, sont effectivement dans les normes requises, ainsi que les toilettes qui sont bien organisées en fonction des sollicitudes et du genre.

En somme, le rapport d'auto-évaluation témoigne la compréhension de l'objectif fondamental des enseignements du Master en Gestion Transport Logique avec des compétences professionnelles directement applicables au monde des affaires, et répondant à des besoins réels du marché de l'emploi.

## **6. Points faibles du programme**

Le programme, tel qu'il est présenté, a besoin de quelques ajustements notamment pour les points suivants (voir annexe Maquette) :

- La répartition des heures dans la maquette est à parfaire, par exemple, la distribution du volume horaire pour le TPE ne doit pas être supérieure à 50% du total du quantum horaire conformément au décret N°2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master ;
- Les titres de certaines unités d'enseignement, par exemple « Initiation aux métiers du transport et de la logistique » doivent être revus pour une meilleure harmonisation avec l'intitulé même du Master ;
- Une langue étrangère (par exemple anglais) et l'informatique doivent apparaître dans la maquette pour respecter le décret portant création du Master ;
- L'unité d'enseignement stage n'apparaît pas dans le semestre 4 du Master, alors que les étudiants sont mis en position de stage et soutiennent leur mémoire de stage ;
- Le supplément au diplôme n'est pas disponible.

Au niveau administratif, les points faibles suivants ont été relevés et méritent d'être améliorés :

- Sur les quinze enseignants listés (Annexe EP 21), un seul est déclaré permanent dans l'institution et deux seuls sont titulaires d'un Doctorat dont un dans la spécialité Transport Logistique ;

- Les quelques contrats de vacation dont nous avons eu possession lors de la visite mentionnent un volume horaire de trente heures. Alors que sur la maquette pour le Master 1, par exemple, la somme CM et TD dépassent l'horaire contractuel ;
- Lorsque les contrats sont bien retrouvés, l'exigence voudrait que, quelle que soit la qualification de l'intervenant, au moins, son dernier diplôme doit être archivée, accompagnée du contrat et du CV ;
- Les actes de nomination du Conseil scientifique et du Comité (de Révision programme) pédagogique sont non disponibles ;
- La gouvernance académique pourrait être améliorée : l'implication des PER aux processus décisionnels est plutôt informelle. Le feed-back des évaluations des PER n'est pas matérialisé ;
- La constitution des jurys de mémoire doit est conforme aux normes du système LMD (Président du Jury doit être de rang magistral) ;
- La disponibilité du supplément au diplôme est souhaitable.

## **7. Appréciations générales du programme**

Le programme de Master en Gestion Transport Logistique, présenté par IAM-Dakar, s'appuie sur le dynamisme de sa direction avec son plan stratégique, à l'horizon 2020, visant l'ambition de « *devenir la Première Business School d'Afrique de l'Ouest et du Centre* » à partir de la disponibilité de moyens logistiques, humains et financiers pour sa réalisation.

Depuis plusieurs années IAM-Dakar dispose d'une Cellule de Démarche Qualité, d'ailleurs sa certification ISO 9001 version 2008 vient d'être renouvelée.

En plus de la bibliothèque physique, il existe une bibliothèque numérique. Un contrat signé avec la première bibliothèque numérique communautaire d'Europe, destinée aux institutions académiques, ScholarVox, Cyberlibris (France) est en cours de validité et permet aux enseignants et étudiants de l'IAM, de se connecter et d'avoir accès à une documentation plus fournie et plus diversifiée pour leur recherche (<http://www.scholarvox.com>).

Les équipements informatiques sont aux normes avec des terminaux tactiles, des logiciels de gestion pédagogique des étudiants tel que KAIROS.

L'accompagnement d'un universitaire de rang A, en la personne du Pr Birahim GUEYE, maitre de conférences agrégé, est bien apprécié s'il est impliqué dans l'assistance en vue d'une meilleure amélioration du programme, vu que le jour de l'évaluation, il a brillé par son absence alors qu'il aurait pu appuyer le programme en répondant, de manière pertinente, à certain nombre de points pédagogiques.

Ce programme respecte dans les grandes lignes les normes. En plus de la bonne présentation du dossier et, au regard des éléments de preuve dont certains ont été bien vérifiés, le programme de Master, s'il est amélioré, peut offrir des atouts et aider les étudiants à être bien outillés, une fois le diplôme obtenu.

Des intervenants ayant une maîtrise didactique avérée et des professionnels compétents avec une expérience notoire du monde de l'entreprise collaborent avec l'institut et dont certains sont impliqués à côté de l'administration.

Cependant, au plan pédagogique, l'encadrement mérite d'être renforcé, on constate une insuffisance du personnel enseignant permanent (PER), notamment celui de rang magistral.

La gouvernance académique de l'IAM ne nous apparaît pas totalement fonctionnelle : certains actes de nomination ne sont pas toujours disponibles ou manquent de signature (Conseil scientifique, Comité de Révision programme pédagogique). L'archivage des dossiers des personnels, soit-dit, pédagogiques est une lacune attachée au programme qui appelle une correction urgente.

## **8. Recommandations à l'Établissement**

L'équipe d'évaluation formule les recommandations suivantes :

- a. Restructurer la maquette pédagogique notamment faire une nouvelle répartition des heures entre CM, TD, TP et TPE en respectant l'esprit du décret portant création du Master ;
- b. Signer les arrêtés portant nomination des membres du conseil scientifique et du comité pédagogique ;
- c. Impliquer dans l'administration des enseignants de rang magistral notamment pour l'organisation des sessions de délibération des jurys de soutenance du programme de Master ;
- d. Rééquilibrer les matières de spécialisation pour une meilleure visibilité au programme ;
- e. Faire apparaître une langue étrangère (par exemple anglais) et l'informatique dans la maquette pour respecter le décret portant création du Master ;
- f. Faire apparaître dans la maquette le stage au semestre 4 ;
- g. Systématiser la délivrance du supplément au diplôme et mieux organiser les syllabus (requête formulée par des enseignants) ;
- h. Vu le caractère technique de la formation, il est important d'opérer un ciblage spécifique

et d'associer plus d'entreprises du secteur au développement et la professionnalisation du programme ;

- i. Maintenir la volonté de renforcer le corps professoral universitaire et la tenue plus régulière du comité de programme.

## **9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-Sup**

L'ANAQ-Sup doit revoir la prise en charge du programme qui doit être confié à un enseignant de spécialité, titulaire, au moins d'une thèse de Doctorat en rapport étroit avec Transport/Logistique en vue de conférer au diplôme délivré une valeur d'un niveau universitaire.

Le nombre d'enseignants titulaires d'un diplôme de Master, même s'ils sont contractuels à titre de vacation comme des professionnels, leur implication dans les divers actes pédagogiques doit être soutenue par une preuve, certes de leur compétence, de leur qualité et de leur parcours (vérifiez les références dans les syllabus produits, leur CV et la copie légalisée de leur dernier diplôme).

Les actes de délibération, de procès-verbaux de soutenance et des diverses réunions qui valident les parcours doivent être dûment signés par l'ensemble des acteurs impliqués.

Faire un suivi de l'exécution des recommandations après le rapport final.

## **10. Proposition d'avis**

**ACCRÉDITATION REFUSÉE**